

Procès-verbal de la réunion  
du Conseil Municipal du mardi 28 juin 2011

L'An deux mille onze, le vingt-huit juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

**Etaient présents** : Mme LANCO – M. VAN ISACKER – M. LEFEVRE – Mme TATIN – M. JULIEN – M. PETITNIOT – M. GARY – M. LEGRAIN – M. MOUFLIER – M. FAUQUEMBERGUE – M. DUBOIS – M. ROSA - Mme GROGNET – Melle DEHAUSSY – M. CARPENTIER.

**Absents** : Mme NOIZET – Mme DERUERE – M. MAQUET – Mme BENOÎT.

**Représentée** : Mme NOIZET par pouvoir à Mme LANCO.

**Secrétaire de séance** : M. GARY Franck.

---

## Ordre du jour

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 avril 2011**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 avril 2011 est adopté à l'unanimité.

### **2. Projet de rénovation de l'éclairage public**

Le Conseil Municipal adopte à la majorité (1 abstention) une délibération approuvant un projet de rénovation de 60 points lumineux (pose de nouvelles lanternes et remplacement des lampes dites « ballons fluorescents » par des lampes Sodium Haute Pression 100 W moins énergivores) et l'installation de 10 prises d'illumination.

Le montant estimatif de cette opération s'élève à 40 312,64 € H.T, l'USEDA apportant une contribution financière de 18 306,90 €.

### **3. Modalités de fonctionnement du service d'éclairage public**

Madame le Maire présente à l'Assemblée les résultats de la consultation effectuée auprès des administrés sur le temps de fonctionnement de l'éclairage public :

- Nombre de réponses : 315 (soit un taux de participation de 49,22%) ;
- 277 foyers (87,94%) se sont déclarés favorables à la réduction des horaires de fonctionnement, quelquefois avec des conditions plus restrictives que celles proposées ;
- 38 foyers (12,06%) souhaitent le maintien de l'éclairage permanent.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats de cette consultation, a décidé à la majorité (1 voix contre – 2 abstentions) d'organiser comme suit les horaires de fonctionnement de l'éclairage public :

- allumage de l'éclairage de 5 heures jusqu'au lever du jour et de la tombée de la nuit jusqu'à 24 heures les dimanches, lundis, mardis, mercredis et jeudis ;
- allumage permanent les vendredis et samedis.

#### **4. Dissolution du Syndicat Intercommunal pour l'utilisation par les scolaires de la piscine d'AUBIGNY-AUX-KAISNES**

Le Conseil Municipal exprime à l'unanimité un avis favorable sur la proposition présentée par M. le Préfet de l'Aisne concernant la dissolution du Syndicat Intercommunal pour l'utilisation par les scolaires de la piscine d'AUBIGNY-AUX-KAISNES, structure inactive depuis de nombreuses années.

#### **5. Projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par M. le Préfet de l'Aisne**

- **Proposition d'intégration de la commune de JUSSY dans la Communauté de Communes du Canton de SAINT-SIMON**

Le Conseil Municipal décide à la majorité (1 voix contre – 3 abstentions) d'émettre un avis favorable à la proposition d'intégration de la commune de JUSSY dans la Communauté de Communes du Canton de SAINT-SIMON.

- **Proposition de dissolution du Syndicat Intercommunal des Installations Sportives du Collège Jacques PREVERT de FLAVY-LE-MARTEL**

Le Conseil Municipal, considérant que la dissolution du Syndicat Intercommunal des Installations Sportives du Collège Jacques PREVERT pourrait avoir des conséquences néfastes sur les modalités de gestion des équipements appartenant à cette structure, notamment en raison de l'éloignement des nouveaux interlocuteurs responsables ;

décide à la majorité (2 abstentions) d'émettre un avis défavorable à la proposition de dissolution du Syndicat Intercommunal des Installations Sportives du Collège Jacques PREVERT, présentée par M. le Préfet de l'Aisne.

- **Proposition de dissolution du Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile du canton de SAINT-SIMON et de ses environs**

Le Conseil Municipal décide à la majorité (6 abstentions) d'émettre un avis favorable à la proposition de dissolution du Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile du Canton de SAINT-SIMON et de ses environs.

#### **6. Projet d'extension de l'OPAL Rue Fernand CAZE**

L'Office Public de l'Habitat de l'Aisne envisage la poursuite des travaux de viabilisation d'un cœur d'îlot de 26 000 m<sup>2</sup> au lieudit « Le Temple » en extension du Lotissement Fernand CAZE, en partenariat avec la commune.

Le phasage de cette opération est prévu en 3 phases indépendantes.

La phase n° 1 prévoit le lotissement des parcelles A n° 480 (propriété de l'OPAL) et A n° 1135 avec raccordement d'une part au lotissement existant et aboutissant sur la rue Maurice MOREAU, d'autre part sur la rue Gaston MILLET par la parcelle A n° 484.

M. VAN ISACKER Eric demande expressément à ne pas participer aux débats et au vote relatifs à cette délibération, étant concerné par ce projet en tant que propriétaire foncier de la parcelle A n° 1135.

La parcelle A n° 484 d'une contenance de 7 ares 89 ca figure en emplacement réservé au profit de la commune pour la création de voies, équipements publics et ouvrages d'intérêt général dans le document d'urbanisme actuel de la commune (Plan d'Occupation des Sols) ainsi qu'au plan de zonage du futur Plan Local d'Urbanisme.

Par courrier du 20 juin 2011, le Service des Domaines a fixé à 5 500 € la valeur de ce bien, avec une marge d'appréciation de + ou – 10%.

Le Conseil Municipal,  
considérant que la parcelle cadastrée Section A n° 484 présente un intérêt majeur pour la réalisation de cette opération ;

- décide à l'unanimité l'acquisition de cette parcelle et charge Mme le Maire d'établir les contacts nécessaires avec le propriétaire du terrain.

**7. Vente de la parcelle cadastrée ZI n° 15 lieudit « Le Détroit Bleu »**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la vente de la parcelle cadastrée ZI n° 15 lieudit « Le Détroit Bleu » d'une contenance de 7 ares et autorise Mme le Maire à établir les contacts nécessaires avec Maître Christophe LEMOINE pour finaliser le processus de cette vente.

**8. Rapports d'activités 2010 du Syndicat d'Assainissement de la Vallée de la Clastroise et de l'USEDA**

Le Conseil Municipal adopte les rapports d'activité établis pour l'année 2010 par ces 2 établissements publics de coopération intercommunale.

**9. Organisation et préparation de la Fête Nationale du 14 juillet 2011**

Après recensement des disponibilités des conseillers municipaux, l'Assemblée établit le programme des manifestations et animations de la Fête Nationale du 14 juillet.

## Questions d'initiative

- Mme GROGNET Marie : - sollicite l'exécution d'un scellement sur les marches donnant accès à la salle de catéchisme derrière l'église ;
- M. DUBOIS Claude : - rappelle les problèmes de stationnement et de circulation Rue des Juifs engendrés par l'étroitesse de la voie et sollicite une réflexion sur la mise en place d'un sens de circulation ;  
- signale quelques échanges un peu vifs entre des usagers du Bureau de Poste et un riverain récemment installé ;
- M. PETITNIOT Joël : - adresse ses remerciements au personnel technique municipal pour les travaux d'installations des bancs de touche et de modification des garde-corps au stade municipal ;
- M. JULIEN Patrick : - ayant assisté à l'Assemblée Générale de la Société de chasse du 24 juin dernier, expose que la Société de Chasse n'est pas intéressée par la location de l'étang communal loué jusqu'alors par actions pour l'exercice du droit de pêche ; il propose en conséquence de procéder à une mise en adjudication de cette location avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;
- M. LEFEVRE Régis : - signale la réfection des chemins ruraux dits du Grand Marais et du Savriennois ;
- Melle DEHAUSSY Audrey : - sollicite l'intervention des services de gendarmerie pour faire respecter le sens de circulation sur le parking extérieur du Collège Jacques PREVERT ;  
- demande des renseignements sur l'organisation du permis-piétons dans les écoles primaires ;
- M. FAUQUEMBERGUE Jean-François : - propose que la benne à déchets verts de la Communauté de Communes soit mise plus fréquemment à la disposition des administrés ;  
- suggère l'implantation de plots dans la partie centrale de la Ruelle du Temple réservée à un usage piétonnier, conformément au schéma d'aménagement retenu au Plan Local d'Urbanisme, et pour limiter la circulation des véhicules non autorisés malgré la présence de panneaux de signalisation rappelant cette interdiction à chaque extrémité de la Ruelle ;
- M. VAN ISACKER Eric : - propose la mise en vente de vieux instruments de musique entreposés dans le grenier de la Mairie.

Pour extrait conforme  
Flavy-Le-Martel, le 08 juillet 2011

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Franck GARY

Danielle LANCO